

Les télédéclarations, "un cache-misère" pour combler le manque d'effectifs pour Solidaires



La généralisation des services de paiement des impôts en ligne ne fait pas que des heureux selon Solidaires Finances Publiques. Pour le syndicat, les services de télépaiement sont avant tout un "cache-misère", car les effectifs sont en baisse au sein de l'administration fiscale.

Solidaires Finances Publiques ne se dit pas opposé au schéma de télépaiement mais milite pour une application plus en douceur de ce système à La Réunion, la fracture numérique étant "plus importante" dans notre département qu'en métropole.

D'autres mesures mises en place depuis l'an dernier, comme les paiements en espèces désormais plafonnés à 300 euros, ne rendent pas la tâche facile aux contribuables. Pour Solidaires, *"cette mesure a été mise en place non pas pour la sécurité des personnes, mais pour éviter de faire venir les contribuables aux guichets"*, affirme le syndicat, qui ajoute que *"dans le privé, cela ne pose pas de soucis de payer plus de 300 euros en espèces"*. *"Il serait plus simple de dire qu'on n'ouvre plus les centres"*, ironisent les syndicalistes de Solidaires.

La centrale syndicale poursuit en indiquant que le numérique ne pourra jamais remplacer un service d'accueil "humain".

Pour Eric Metro, secrétaire départemental de Solidaires Finances publiques, *"avec toutes ces personnes que nous n'arrivons plus à recevoir, qui n'arrivent plus à nous contacter par téléphone et qui ont du mal à appréhender la matière fiscale, ces personnes se retrouvent désormais seules face à leur écran"*, déplore-t-il. *"On rejette de plus en plus les gens à l'extérieur, 'ne venez plus chez nous', c'est le message fort de l'administration aujourd'hui"*, ajoute le responsable syndical.